

LVA hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



“L’homme n’est pas ancien comme le monde : il ne porte que son avenir”
Paul Éluard



Le chiffre

1 IRM va bientôt rejoindre le centre hospitalier de Saint-Amand

▶ 3 Les modalités du référendum sur une police municipale

▶ 9 Des vacances sous le signe de l’amusement



▶ 3, 6 et 7

Une année pleine de projets

Actus...



Une ville connectée

L'association Villes internet décerne à nouveau deux arobases à Saint-Amand. C'est la récompense de nombreux projets mis en place par la commune, comme les ateliers numériques individuels et collectifs au Pôle seniors amandinois, la diffusion en direct du conseil municipal, la billetterie en ligne.

Villes internet salue également la création du Portail famille sur le site de la ville, de la plateforme Amandishop pour soutenir le développement du commerce de proximité, et de la plateforme de démocratie participative pour développer la consultation citoyenne et les budgets participatifs.

Un appel aux dons pour les sinistrés turcs et syriens

La solidarité amandinoise s'organise pour venir en aide aux victimes des séismes en Turquie et en Syrie. Une urne est installée en mairie et à l'espace Bédé pour recueillir toutes aides financières. Elles peuvent être effectuées en espèces ou par chèque mais toujours sous enveloppe. Dessus, il est demandé d'indiquer vos nom et prénom, adresse et le montant du don. Il donne droit à une déduction d'impôt. Il n'y a pas de petits dons. C'est la mobilisation du plus grand nombre qui fera la différence.

Vie associative

Claude Nef quitte la présidence des Amis des moulins amandinois

La salle de la vie associative était pleine, samedi, pour la dernière assemblée générale des Amis des moulins amandinois présidée par Claude Nef, larmes aux yeux. De nombreuses fois, il a été applaudi et remercié. Le Moulin-Blanc, il y est né en 1939. « Dans l'usine Delos, précise-t-il. Mon père était chef d'atelier, ma mère concierge de la chaudronnerie. On avait une porte à ouvrir pour être au bureau. » Avec son père, chaque année, ils apportaient du blé au moulin pour le transformer en farine jusqu'à sa fermeture, en 1952. Il ne se doutait pas que leur histoire se recroiserait plus tard.

Quand il revient de son service militaire en 1962, il se marie avec Annie et s'installe au Moulin-Blanc. Claude Nef travaille alors pour une grossiste alimentaire, puis est engagé par un biscuiterie-confiserie, à Boulogne-sur-Mer. Pendant seize ans, tous les quinze jours, les Nef reviennent passer le week-end au Moulin-Blanc. « On est attaché à notre quartier. Il n'y a rien à faire. Ça ne s'explique pas. »

Un ami profite de ses retours pour lui demander de l'aide pour la ducasse organisée par le Comité d'entraide du Moulin-Blanc. « Tous les jeunes venaient au bal à ce temps-là. C'était important dans notre quartier. » Retraité en 1999, il prend la présidence de l'association en 2000 pour soulager son prédécesseur. Il travaille à la création de l'Historial amandinois, reprend également la présidence des Amis des moulins amandinois. « Je suis tombé dedans. J'ai commencé à faire beaucoup de choses et c'est l'engrenage. »

Le moulin blanc est le seul des 22 moulins de Saint-Amand à être encore debout. « Dedans, il ne restait plus qu'un tableau et des mesures en fer. » Avec passion, les membres de l'association lui redonnent vie. « Nous l'ouvrons aux visites le jeudi dès le mois



de mars. » Et chaque mois, le quartier s'anime grâce aux deux associations. Les portes ouvertes animées du moulin, en juin, attirent plusieurs centaines de personnes. La fête du pain, créée en 2005, séduit. En 2010, Claude Nef abandonne la présidence du Comité d'entraide du Moulin-Blanc. « Ça devenait trop lourd de gérer les deux associations. » Samedi, il a quitté les Amis des moulins amandinois. « Je souhaitais passer la main, pour que tout ce que nous avons créé, avec les collègues, ne se perde pas, mais je serai toujours là, rassure-t-il. Je resterai là jusqu'à épuisement. »

Santé

Bientôt un appareil d'imagerie médicale au centre hospitalier de Saint-Amand

Il était espéré depuis longtemps. Notre centre hospitalier, les radiologues libéraux de la ville, en lien avec le centre hospitalier de Valenciennes, ont demandé plusieurs fois à ce qu'il y ait à Saint-Amand un appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM). Il est utile dans la prévention des cancers et des maladies



cardio-vasculaires et pour diagnostiquer certaines pathologies. Jusqu'à présent, l'agence régionale de santé (ARS) refusait. Le maire de Saint-Amand, en sa qualité de président du conseil de surveillance de l'hôpital, s'est battu jusqu'à l'obtention de cette IRM.

Les Amandinois doivent en effet jusqu'à présent se rendre à Valenciennes, Saint-Saulve ou Denain pour réaliser cet examen et attendre parfois deux mois avant de décrocher un rendez-vous. « Un éloignement géographique et des délais d'attente insupportables », pointait Fabien Roussel jeudi en marge du conseil municipal.

Deux jours plus tôt, il avait soulevé ce problème devant l'Assemblée nationale. La ministre déléguée aux Personnes handicapées, Geneviève Darrieussecq, a évoqué la réforme du régime des autorisations. Elle permet au centre hospitalier de Saint-Amand d'avoir, sans nouvelle autorisation, jusqu'à trois appareils. Scanners et IRM confondus. Des démarches administratives sont encore à accomplir, l'IRM devrait arriver au centre hospitalier en 2024.



Démocratie locale

Comment va se dérouler le référendum du 12 mars ?

Le conseil municipal de Saint-Amand-les-Eaux du 29 septembre 2022 a adopté une délibération actant l'organisation d'un référendum local le dimanche 12 mars 2023 avec comme question : « Êtes-vous pour ou contre la création d'une police municipale ? »
Voici des éléments d'explications sur les règles de ce scrutin et son déroulement.

Deux bulletins, « oui » si vous êtes pour et « non » si vous êtes contre, seront disposés sur les tables des salles des bureaux de vote habituels.

Quel que soit le taux de participation, il sera procédé au dépouillement des votes et à leur proclamation.

Quelles sont les règles du référendum ?

Le référendum local est un mode consultatif des électeurs prévu et encadré par le Code général des collectivités territoriales. Il précise que le résultat s'imposera au conseil municipal si 50% au moins des électeurs inscrits ont pris part au vote.

Si ce pourcentage n'est pas atteint ou dépassé, le référendum n'a alors que la portée d'un avis consultatif. Dans ce cas, c'est le conseil municipal qui décide en dernier ressort de suivre ou non l'avis des électeurs.

Qui peut voter ?

Les électeurs de nationalité française inscrits sur les listes électorales établies en vue des

élections municipales amandinoises ainsi que les ressortissants des États membres de l'Union européenne inscrits sur les listes électorales complémentaires établies pour les élections municipales.

Comme pour les autres élections, il est possible de réaliser une procuration.

Quelle campagne ?

Comme pour toute élection, une campagne en vue du référendum sera ouverte sur la période légale de 15 jours. Elle débutera donc le lundi 27 février 2023 à 00:00 et sera close la veille du scrutin à minuit soit le 11 mars 2023 à 00:00.

Sont habilités à participer à la campagne en vue du référendum, à leur demande, par l'exécutif de la collectivité territoriale ayant décidé d'organiser le scrutin :

- les groupes d'élus constitués au sein de l'assemblée délibérante dans les conditions prévues par le présent code ;
- les partis et groupements politiques auxquels ont déclaré se rattacher au moins 5% des élus de l'assemblée délibérante de la collectivité

territoriale ayant décidé d'organiser le référendum ;

- pour un référendum décidé par une région ou une commune de 3 500 habitants et plus, les partis et groupements politiques auxquels ont déclaré se rattacher au moins la moitié des candidats d'une liste ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés lors du premier tour du renouvellement général de l'assemblée délibérante de la collectivité territoriale.

Chaque élu ou candidat ne peut se rattacher qu'à un seul parti ou groupement politique.

Quelle information ?

Un dossier d'information sur l'objet du référendum sera mis à disposition du public à compter du 22 février à l'hôtel de ville.

Le projet soumis au vote sera, par ailleurs, consultable sur le site internet de la Ville et envoyé à chaque électeur avec les circulaires des partis ou groupements politiques habilités à participer à la campagne. ◀



Une renaissance pour la ferme thérapeutique

Son nom est « Reconnaissance », ce pourrait être « Renaissance » : la ferme thérapeutique de l'APEI du Valenciennois est en pleine modernisation.

En quelques chiffres...

18 résidents à la ferme thérapeutique

1880 personnes accompagnées

880 collaborateurs

27 établissements

L'établissement de la rue Ernest-Couteaux, vient de fêter dans la simplicité et le bonheur une nouvelle construction et sa réhabilitation. Le plus fort de ce projet exemplaire est la création de chambres individuelles, en rez-de-jardin, destinées à accueillir les 18 résidents de la ferme. Ce sont trois représentants de cette communauté de personnes en situation de handicap, Nicolas, Stéphane et Isabelle qui ont accueilli les personnalités et présidé la cérémonie du ruban.

La visite de ce lieu de vie où les résidents doivent s'épanouir, se ressourcer, développer leurs compétences, a permis de mesurer sa qualité, la réussite d'un projet mûri par l'APEI depuis 7 ans. Le cadre lumineux et fonctionnel

offre des conditions de vie et un environnement plus favorable à la réussite des missions d'un tel établissement médico-social : la sécurité, l'accompagnement adapté, le soutien et le développement des capacités des résidents. La réussite du projet a été soulignée par tous les intervenants lors de la réception tenue après la visite des nouveaux locaux.



Alain Bocquet, maire

« Le partenariat entre l'APEI et la ville est ancien et riche. Nous avons toujours travaillé main dans la main pour permettre l'inclusion de tous dans la vie de la commune. Le vivre-ensemble est un combat de tous les instants et doit être une priorité des politiques publiques... »

Georges Maillot, président de l'APEI

« Cette inauguration est réjouissante : la lumière dans les yeux des résidents, la joie sur leurs visages sont des signes que notre enga-

gement est fécond. Merci à tous les partenaires qui l'ont rendu possible. »

David Leclercq, directeur d'APEI

« Ce projet paraissait impossible il y a sept ans. Sa finalisation est une grande joie. Il démontre la synergie entre les différents acteurs qui oeuvrent pour améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées. »

Sylvie Clerc, vice-présidente du Département

« La ferme thérapeutique illustre à merveille le mot reconnaissance, celle du travail en partenariat, celle de la dignité de chacun de nos Nordistes en fragilité, celle du travail des professionnels de l'encadrement, celle de la proximité, des services d'accès à la cité, à la citoyenneté. »

Gilles Leclerc, directeur d'Axentia

« Notre orientation comme bailleur est celle du médico-social. Notre mission, ici, est magnifiquement illustrée avec de vraies chambres spacieuses et des équipements adjacents de haute qualité. Nous sommes fiers de cette réussite. »

Olivier Rovere, représentant de l'agence régionale de santé

« L'objectif de cette restructuration est de permettre une meilleure accessibilité des personnes en situation de handicap vieillissante en installant l'ensemble des pièces de vie (chambre, réfectoire, salle d'activités) de plain-pied ». ◀

[Dossier] Conseil municipal



Un budget maîtrisé

Le conseil municipal a adopté, jeudi dernier, le budget qui avait été débattu en décembre par l'ensemble des élus et présenté aux Amandinois lors des quatre réunions de concertation et de la réunion des entrepreneurs qui ont rassemblé 250 personnes ces dernières semaines.

Jamais encore, un budget n'a été préparé dans un contexte économique et financier aussi incertain qu'aujourd'hui. La commune, comme l'ensemble des Amandinois, subit l'envolée des prix des matières premières, de l'énergie, des aliments. Le budget soumis au vote du conseil municipal, jeudi, prévoit une hausse des dépenses de fluides de 27%, des tarifs postaux et bancaires de 4%, une augmentation des contrats de prestation de service de 64%.

Notre Ville doit, par ailleurs, faire face au désengagement financier de l'État. Il nous apportait un soutien de 3,7 millions d'euros, à travers la dotation globale de fonctionnement, en 2014. Cette aide s'est réduite à 1,3 million cette année. « Il n'est pas question de nous résigner », avait annoncé notre maire, Alain Bocquet, lors de ses vœux à la population. Le budget de l'année 2023 propose de contenir les charges, tout en restant très volontariste.

Améliorer la qualité de vie des Amandinois

Il est calibré pour permettre à la municipalité d'investir pour l'avenir, de poursuivre l'amélioration de la qualité de vie des Amandinois, de continuer de proposer des services publics de

qualité et de renforcer les solidarités humaines dans notre ville. Il le peut grâce à la gestion saine des finances communales. C'est ce qui a permis à la municipalité de ne pas augmenter les impôts des Amandinois depuis plus de vingt ans mais aussi, par exemple, de se désendetter depuis 2020 à hauteur de 8,63 millions d'euros.

Combatif

Ce budget maîtrisé et combatif a été adopté jeudi (25 voix pour, 8 contre). Le conseil municipal a ensuite approuvé le budget spectacles qui devrait s'équilibrer à 89 000 euros (unanimité) et le budget Moulin-des-Loups, créé en 2021 pour réaliser des travaux de viabilisation de quatre parcelles destinées à la vente (unanimité).

« Qu'on ne compte pas sur nous pour devenir des chantres de l'austérité et de la précarité », avait également annoncé notre maire lors de ces vœux. C'est une vie quotidienne plus heureuse pour chacune et chacun de nos concitoyens que je souhaite. » Le budget de l'année 2023 est préparé pour le rendre possible. ◀

Au Limon, la maison de quartier prend le nom de Jean-Claude Camelot



« On vient de perdre quelqu'un de bien qui s'est occupé patiemment de son quartier », a souligné notre maire au moment de demander au conseil municipal son accord pour donner à la maison de quartier du Limon le nom de Jean-Claude Camelot. Le conseil municipal a unanimement accepté.

Zoom sur le budget

Les recettes

▶ Recettes de fonctionnement

31,86 millions

Elles proviennent à 71% des recettes fiscales. Elles sont en recul, que ce soit le produit des jeux du Pasino dont l'activité est ralentie en 2023 par le lancement de ses travaux, les droits de mutation en raison de la crise du marché de l'immobilier et des crédits bancaires, ou encore les eaux minérales impactées par la baisse de la consommation d'eau en bouteille.

▶ Recettes d'investissement

Elles proviennent de l'excédent du budget de l'année 2022, des dotations et subventions reçues, des cessions immobilières mais aussi d'un emprunt prévisionnel de 2 millions d'euros.

11,33 millions

Un exercice excédentaire en 2022

Le résultat net de clôture 2022, arrêté le 19 janvier et validé par le comptable public, s'élève à près de 3,36 millions d'euros. Ce très bon résultat s'explique en partie par des recettes plus élevées du Pasino en 2022, du fait d'une plus forte fréquentation qu'attendue, mais aussi par le solde du filet de sécurité Covid pour l'année 2021, versé en 2022, d'un montant de 1,120 million d'euros. Cet excédent budgétaire a été affecté au budget principal de cette année 2023.

Les dépenses

▶ Dépenses de fonctionnement

29,45 millions

La commune souhaite contenir ses charges générales dans une augmentation maximale de 5%. Elle doit malgré tout faire face à des dépenses incompressibles ainsi qu'à l'inflation.

Malgré cela, elle tient à maintenir son soutien aux associations (lire ci-dessous) et à l'espace Raymond-Bédé en augmentant son aide de 250 000 euros, pour une enveloppe totale de 1,5 million d'euros.

▶ Dépenses d'investissement

La Ville prévoit de consacrer 11,68 millions d'euros à ses investissements en 2023. C'est un choix volontairement ambitieux. Cette somme va notamment permettre au parc de la Scarpe (lire ci-contre) et au pont de la Tour abbatiale de voir le jour mais aussi de poursuivre la réfection du pont du Moulin-Blanc, la redynamisation du centre-ville, la mise en valeur du patrimoine historique...

11,68 millions

Près de 3/4 des investissements seront financés par de l'autofinancement, des subventions externes et des cessions immobilières.

Les tarifs des différents services restent les mêmes

Les prix de la cantine, de la garderie, des mini-stages sportifs et des accueils de loisirs ne bougeront pas en 2023.

Un soutien très marqué aux associations

1,4 million d'euros. La municipalité alloue aux associations amandinoises une enveloppe cinq fois supérieure à celle donnée par les autres communes ayant une population équivalente. Le conseil municipal a entériné le montant des subventions, lors du conseil municipal et adopté des conventions annuelles d'objectifs et de moyens avec Saint-Amand Football Club, Saint-Amand Handball Porte du Hainaut, Saint-Amand Natation Porte du Hainaut, Union Saint-Amand Porte du Hainaut et avec l'harmonie municipale pour 2023. (28 voix pour, cinq ne participent pas au vote).

Les trois priorités du budget

Cette année encore, le budget de la Ville est fidèle à ses priorités :

L'entretien du cadre de vie

L'accompagnement de la vie associative, sportive, culturelle et citoyenne

Le maintien de toutes les politiques à destination des enfants

Des taux d'imposition municipaux inchangés

Si l'État décide des bases de l'impôt, les communes fixent le taux d'imposition. Le gouvernement a augmenté les bases des taxes foncières de 7,1%. Pour sa part, notre ville maintient au même taux la fiscalité locale.

- ▶ La taxe foncière sur les propriétés bâties reste donc à 53,9%.
- ▶ La taxe foncière sur les propriétés non bâties est de 66%.
- ▶ La taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 25,40%. (25 votes pour, 8 contre).



L'aménagement du Parc de la Scarpe débute ce printemps

Le 14 Juillet, si aucun imprévu ne vient empêcher ou ralentir les travaux, les enfants joueront dans les deux aires de jeux du futur Parc de la Scarpe. D'ici là, il faudra créer l'entrée principale des lieux à l'angle des rues des Tisseurs et de la Paix, clôturer les lieux, développer un chemin bordé de fontaines qui mènera vers les aires de jeux.

Dix hectares

Jusqu'à-là, ces 10 hectares de nature à côté de l'ancienne usine Devaux végétaient. La municipalité avait consulté la population sur ce qu'elle souhaitait faire de cet espace. Les Amandinois avaient complété 1 025 ques-

tionnaires dans lesquels ils plébiscitaient par exemple la création de ces aires de jeux. Jeudi, le plan prévisionnel de financement des travaux a été présenté au conseil municipal. Le coût total de l'aménagement devrait s'élever à 3,2 millions d'euros. Les élus l'ont validé à l'unanimité.

Les travaux ne gêneront pas le concours hippique qui fêtera sa 125^e édition en mai ni la ducasse. Ils se poursuivront jusqu'en 2025 pour permettre la création d'un kiosque et l'aménagement d'un espace sportif, pourvu d'agrès et de plans d'eau agrémentés de pontons.

Le conseil municipal demande des moyens pour le lycée

À la rentrée 2022, déjà, le rectorat avait retiré l'équivalent de 6,5 postes au lycée Ernest-Couteaux. Les classes de 2^e accueillaient alors en moyenne 31 élèves. Les enseignants ont manifesté leur mécontentement. Rien n'y a fait. Il est maintenant annoncé, pour la prochaine rentrée, une baisse de dotation horaire de 35 heures.

«Cela n'est pas acceptable et est d'ailleurs très largement refusé par les équipes pédagogiques», est-il mentionné dans la motion unanimement adoptée par le conseil municipal. La dégradation des conditions d'enseignement nuit aux élèves autant qu'à l'établissement. Le conseil municipal appelle l'Éducation nationale à retravailler un projet pour le lycée fondé sur les points forts de notre territoire. «Avec un équipement innovant comme le Pôle seniors amandinois, avec les deux plus gros employeurs de la ville que sont le centre hospitalier et le laboratoire pharmaceutique GSK, avec un EHPAD nouvelle génération sur le point de voir le jour et une communauté médicale dynamique, Saint-Amand a tous

les atouts pour accueillir au sein de son lycée des filières tournées vers le médico-social, la santé, l'autonomie des seniors ou le bien-être.» La demande est d'autant plus justifiée que ce sont des filières professionnelles qui recrutent.



▶ **ÉGLISE SAINT-MARTIN.** Afin d'installer une défense incendie dans les combles pour un montant de 256 550,32 euros, les autorisations de programme et crédits de paiement sont poursuivis en 2023 (25 pour, 8 abstentions).

▶ MAISON LOUISE-DE-BETTIGNIES.

L'autorisation de programme, qui a permis de financer la transformation de la maison natale de la célèbre résistante, a été clôturée (unanimité).

▶ DÉFENSE EXTÉRIEURE DE LA COMMUNE CONTRE L'INCENDIE.

Le comité syndical SIDEN-SIAN a demandé l'autorisation de recouvrir par l'impôt les 80 170 euros nécessaires au fonctionnement de son service de défense extérieure contre l'incendie. Le conseil municipal a refusé. La cotisation reste donc prélevée du budget principal de la commune (unanimité).

▶ CRÉATION DE POSTES.

Trois assistants d'enseignement artistique à temps non complet et un quatrième, à temps complet, vont rejoindre les équipes municipales (unanimité).

▶ CONGRÈS DES PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE.

Notre ville sera représentée lors de ce congrès organisé en Seine-et-Marne du 10 au 12 mai. Le conseil municipal a voté la prise en charge des frais de carburant et de péage de la personne qui y représentera Saint-Amand (32 voix pour).

▶ RÉPARATION DU PONT DU MOULIN-BLANC.

La convention de financement a été adoptée. La commune contribue à hauteur de 40 400 euros aux travaux, de 37 400 euros aux études et travaux menés par le Département, de 3 000 euros aux frais connexes de la SNCF (unanimité).

▶ AIDE FINANCIÈRE À LA FONDATION PERCE-NEIGE.

Le 10 mai, la fondation tournée vers l'aide aux personnes en situation de handicap viendra présenter le spectacle Magic Circus au Théâtre des Sources dans le cadre de Festi-Santé. Pour contribuer à ses frais, la municipalité lui accorde un don de 1 500 euros (unanimité).

▶ CONTRIBUTION AUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS DE LA VILLE.

En se basant sur les coûts de fonctionnement des écoles publiques, cette contribution est fixée à 85 524,76 euros pour l'année scolaire 2022/2023. (29 voix pour, 4 contre).

▶ PARTICIPATION À LA DÉMARCHÉ DE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DE LA CAF.

Le conseil municipal a approuvé (28 voix pour, 5 abstentions).

▶ DEMANDE DE SUBVENTIONS.

Le conseil municipal a approuvé la recherche de subventions pour valoriser le patrimoine écrit de la ville et pour permettre aux enfants de CM2 de bénéficier d'une sortie à Notre-Dame-de-Lorette (unanimité).

Ces textes sont publiés sans retouche et les propos ci-dessous n'engagent que leurs auteurs.

Parodie de démocratie

Les Amandinois seront appelés aux urnes le 12 mars 2023, pour se prononcer sur la création d'une police municipale. A moins d'un mois du scrutin, quels sont les contours du projet d'Alain Bocquet? Personne n'en sait rien. Hallucinant ! Bien sûr, le contenu du projet sera connu une quinzaine de jours avant le scrutin, mais on voit bien que tout est fait ici pour limiter les débats sur un sujet crucial pour la commune.

Dès lors, nous ne pouvons qu'émettre l'hypothèse selon laquelle le Maire proposera une police municipale dotée de 6 ou 8 agents. Si c'est le cas, il faut être conscient qu'avec les 35 heures, les jours fériés, les récupérations, les arrêts maladie, les congés,... ce serait une police fonctionnant à minima, en journée, donc au moment où les Amandinois n'en ont pas besoin. En bref, pour la ron-

delette somme d'environ 900.000 € par an, nous aurions un service posant des contraventions sur les pare-brises de vos voitures.

Les spécialistes de la sécurité urbaine savent que dans une ville telle que la nôtre, pour qu'une police municipale fonctionne correctement, c'est-à-dire pour qu'elle soit présente quand on en a besoin, 365 jours par an et notamment la nuit, il faut 22 à 25 agents. Budgétairement, cela représenterait environ 2,5 millions d'euros par an (rémunération des agents, locaux, équipements, véhicules, maintenance,...)

Ainsi, selon la configuration que retiendra le Maire, vous pourriez décider de jeter 900.000 € à l'eau chaque année, ou dépenser 2,5 millions d'euros pour mener à bien une mission normalement dévolue à la police nationale, donc à l'Etat.

Nous préférierions la création d'un centre de video-protection, qui serait un allié de la police nationale au lieu de s'y substituer. Ce serait moins coûteux et plus efficace.

Quoiqu'il en soit, la manière avec laquelle Alain Bocquet propose d'aborder le référendum local est un déni de démocratie, qui se cache sous l'apparence de la démocratie. Une démocratie sans débat est une parodie de démocratie. C'est devenu la marque de fabrique d'une majorité à bout de souffle, qui avance sans boussole en fuyant le débat, en esquivant ses opposants puisqu'elle ne sait plus leur répondre.

En ce qui nous concerne, nous ne participerons pas à cette mascarade.

AGIR POUR SAINT-AMAND

Éric CASTELAIN

« Budget municipal: Le Maire inflige la double peine au pouvoir d'achat des Amandinois ! »

«Du budget communal 2023, le maire en a fait une **présentation en trompe-l'oeil pour justifier l'explosion de la fiscalité locale qu'il va infliger à la population.** Et par la même, rejeter les propositions concrètes et efficaces de l'**Alliance Amandinoise** en faveur du Pouvoir d'Achat des Amandinois. **De fait, la Taxe Foncière va augmenter de 7,1% et le produit de la surtaxe communale sur l'électricité évoluer de 50%. A noter aussi la reconduction et la hausse de la Taxe sur les Poubelles et l'augmentation des factures d'eau courante de 10%.** Ainsi aux incidences de l'inflation générale, **le Maire et ses élus (Député en tête) ajoutent leur propre coup de massue fiscal pour des services à la population dégradés et le gel des investissements structurants.** Tout cela confirme le déclin de notre Cité Thermale amorcé ces dernières années. **C'est vraiment une**

double peine que le Maire inflige à notre Ville et à ses habitants. Pour tenter de donner le change, il fait diversion avec des pétitions politiciennes aussi démagogiques qu'inefficaces. **Mais il ne peut se dédouaner de ses responsabilités s'agissant de la hausse fiscale qu'il applique et de la mauvaise gestion qu'il mène.** En effet, il faut bien trouver les millions d'euros pour financer son pont d'opérette, le centre international "de Bettignies" et autres projets somptuaires inutiles ainsi que les dérives dans les dépenses courantes. **Pourtant les augmentations fiscales supplémentaires (+1,04M€) peuvent être évitées.** Notamment avec les recettes supplémentaires de 2022 tirées des dotations d'Etat (+1,2 M€) et de la fiscalité sur les jeux de casino (+0,3M€) qui couplées à celles issues d'une augmentation de la surtaxe sur l'eau minérale (+0,65M€) permettent

tout à fait de compenser la neutralisation de la hausse des bases des impôts locaux. Cela rendrait du pouvoir d'achat à tous nos concitoyens, qu'ils soient particuliers ou professionnels. **Mais force est de constater que telle n'est pas la volonté ni le choix des dirigeants communistes de la ville et de la CAPH qui tiennent un discours à Paris et le trahissent sans vergogne à Saint-Amand-les-Eaux et à l'Agglo. Très certainement au nom du réalisme économique et de gestion qu'ils critiquent vertement et sans réserve ailleurs !**»

L'ALLIANCE AMANDINOISE

Éric RENAUD, Claudine DEROEUX,
Antoine DELTOUR, Nathalie GRIMAUX-BIGEX,
Hassane MEFTOUH

Un budget peu ambitieux et déconnecté des besoins des Amandinois !

Chers Amandinois,

Jeudi dernier, lors du conseil municipal, nous avons voté contre le budget 2023 proposé par la municipalité, comme d'ailleurs toutes les oppositions. En effet, ce budget dévoile la fragilité de nos finances avec des dépenses de fonctionnement en forte hausse et des investissements qui stagnent. Même si nous apprécions la hausse du budget du CCAS face à la détresse de certains foyers, nous ne pouvons cautionner la hausse des impôts locaux (de la taxe foncière due à la hausse des bases des valeurs locatives de 7%). Nous avons

demandé à la municipalité de baisser enfin ces taux afin de compenser cette hausse inacceptable alors que beaucoup de foyers sont déjà touchés par la taxe poubelle de la CAPH.

Nous avons insisté à nouveau sur les grands projets à lancer d'urgence dans notre cité et que nous défendons depuis des années : création d'une police municipale pour assurer la tranquillité publique, protéger certains lieux avec des caméras de vidéo-protection, augmenter le nombre de places de parking gratuites, rénover certaines écoles qui en ont aujourd'hui besoin, créer enfin une salle des fêtes digne de ce nom à des prix accessibles à tous les Amandinois, accompagner nos commerçants et entreprises qui rencontrent des difficultés, construire de nouveaux logements, embellir certains quartiers oubliés, net-

toyer les tags ...

Nous avons bien entendu voté les subventions aux associations sportives, culturelles et caritatives, qui font rayonner la ville et apportent beaucoup aux habitants. Nous remercions leurs salariés et bénévoles pour tout le travail accompli. Nous demandons à la municipalité de communiquer au grand public les dates des Assemblées générales des associations afin de faciliter la participation de toutes les personnes intéressées. En restant à votre écoute

**DÉFENDRE LES AMANDINOIS -
RASSEMBLEMENT NATIONAL**

Guillaume FLORQUIN et Bérangère MAURISSE

Un budget sérieux et ambitieux

Face à l'inflation et l'explosion du prix de l'énergie, de nombreuses communes font le choix, soit d'augmenter leurs taux d'imposition, soit les tarifs des services municipaux (cantine, centre de loisirs, ...), soit d'en fermer certains comme les piscines ou bien encore de suspendre purement et simplement tout investissement.

À Saint-Amand, nous nous y refusons ! Nous considérons qu'il est hors de question de faire payer aux Amandinois et aux Amandinoises les conséquences de décisions qui proviennent la plupart du temps de l'État ou de la spéculation financière.

Grâce à une gestion sérieuse et maîtrisée des finances de la Ville, nous avons pu une nouvelle fois présenter cette année **un budget très ambitieux avec pas moins de 11 millions d'euros d'investis-**

sement pour poursuivre la transformation de notre cité thermale. Et tout cela sans augmenter les impôts comme depuis plus de 20 ans ! Et sans toucher aux tarifs municipaux !

Aménagement du Parc de la Scarpe, renaissance du parvis de la Tour Abbatiale, réhabilitation intérieure de celle-ci, budgets participatifs dans les quartiers... les projets et chantiers seront encore nombreux en 2023 à Saint-Amand.

Mais cette politique ambitieuse de développement de notre ville, elle ne pourra se poursuivre les années suivantes sans moyens supplémentaires. Le gouvernement utilise les communes comme variables d'ajustement de sa fiscalité et de ses dettes. Il faut en finir avec cette inflation qui touche durement les familles, les entreprises et les collectivités.

Il faut nous battre collectivement pour que l'État prenne les mesures fortes et durables qui s'imposent.

C'est pourquoi nous vous invitons à nous rejoindre dans ce combat essentiel entamé à travers la pétition mise en place par notre municipalité et qui sera adressée au Président de la République et à la Première Ministre. **Plus nous serons nombreux, plus celle-ci aura du poids pour peser sur les décisions qui seront prises !**

ENSEMBLE SAINT-AMAND AU CŒUR

Majorité municipale



Enfance - Éducation

Des étoiles plein les yeux



Durant ces vacances scolaires, les enfants avaient l'embarras du choix. Ils pouvaient partir skier entre le 11 et le 18 février dans les Alpes, à Morzine. Ils avaient aussi la possibilité de rester dans notre cité thermale pour participer à des mini-stages sportifs. 51 petits découvrent donc, cette semaine, grâce à eux l'athlétisme, le hockey, le kinball... à la salle des sports du Moulin-Blanc ou à la salle Maurice-Hugo.

Les accueils de loisirs accueillent également cette semaine 406 enfants aux quatre coins de la ville pour d'innombrables jeux et belles aventures.



Quand l'école devient comestible...



Durant deux heures, des élèves de CM1-CM2 de l'école Eugène-Pauwels et de 6^e du collège

Marie-Curie ont épluché et découpé les légumes de saison, ajouté condiments et assaisonnement

pour créer leur salade. « Avec obligation de goûter à la fin, sourit Ludovic Chevutski, principal du collège. On mène une éducation du bien-manger. Elle passe par se nourrir correctement, c'est ce que notre super chef, Julien Dupont, propose chaque midi, et par le plaisir de manger. »

C'est ce qu'apportent les ateliers « école comestible » imaginés par l'association du même nom et encadrés par les étudiants de Sciences Po Lille.

Une démarche de développement durable

Durant ce premier atelier, les élèves ont également rencontré une agricultrice locale pour

qu'elle leur présente son métier et la manière dont elle cultive les légumes. Le second, le 9 mars, leur proposera d'approfondir leur connaissance des graines tout en confectionnant du houmous et en rapprochant les élèves de l'école Eugène-Pauwels du collège, engagés dans une démarche de développement durable.

Le club potager du collège rassemble par exemple à chaque fois une quinzaine d'élèves. Des professeurs de SVT travaillent à redonner vie au potager pédagogique et, sur une idée, d'un élève chaque classe sera bientôt ornée d'une plante verte.

Tir à l'arc**Un Amandinois au championnat de France**

Déjà à Seclin, les jeunes membres de la Société des archers de Saint-Amand s'étaient distingués. Ils étaient quatre à participer au championnat du Nord de tir à l'arc les 4 et 5 février. Ils sont tous montés sur le podium. Océane Choquet, 2^e en U15 classique, Hugo Gysels 1^{er} en U18 classique, Léane Casterman 1^{ère} en U18 classique et Nathan Courbet 3^e en U21 poulie.

Ce week-end, les Amandinois ont remis ça lors du championnat des Hauts-de-France. Océane Choteau est arrivée 11^e à Amiens, Hugo Gysels 4^e, Léane Casterman 10^e et Nathan Courbet 1^{er}.

Du 24 au 26 février, Hugo Gysels représentera les couleurs de Saint-Amand lors du championnat de France qui se déroulera à Grenoble.

Football**Deux beaux labels**

La fédération française de football décerne deux labels à Saint-Amand FC : le label élite masculin et le label or féminin. « Ce sont les plus hauts labels du foot amateur » se réjouit le club.

**Handball****Saint-Amand remporte une deuxième victoire consécutive à domicile**

Pour ce premier match de phase retour, les Louves ont affronté l'équipe de Toulon. Déterminées et survoltées, les Amandinoises ont tout de suite pris les devants. Ne pas laisser l'adversaire prendre ses marques et surtout le déstabiliser dès les premières minutes. Que ce soit en défense, en attaque et dans les buts, les Louves ont dominé le terrain.

Les points s'enchaînent tout comme les arrêts. Les joueuses sont impressionnantes devant les gradins remplis de Maurice-Hugot. Il faut dire que le match était important pour l'équipe : c'était le premier de la phase retour. Les Louves ont maîtrisé leur sujet et cela s'est vu. Les passes étaient fluides tout comme la compréhension lors des plans de jeu. La cohésion sur le terrain a permis rapidement de feinter l'adversaire et trouver presque à chaque fois ses filets. Toulon s'est agité en se laissant petit à petit envahir par la pression que les Amandinoises instaurent.

Le jeu rapide et construit permet à Saint-Amand de prendre de l'avance. Les joueuses semblent vouloir accumuler le plus de points possibles avant le retour aux vestiaires. Leur gardienne était au sommet.

Au coup de sifflet, les Louves sortent du terrain avec cinq points d'écart (17-12). La coupure ne déstabilise pas les Nordistes qui, d'emblée, repartent tout feu tout flamme avec la même envie d'en découdre. Les performances sont là tout comme la dynamique. Saint-Amand reste concentrée sur son objectif et s'autorise à tenter des actions. Sans surprise et avec beaucoup de joie, les Louves remportent le match 34-22.

« Nous nous sommes dit que nous allions essayer de tout donner à domicile pour que les adversaires se disent que ce ne sera pas facile quand ils viendront chez nous », souligne la joueuse Louison Boisorieux. ◀

Inscriptions**Sections foot, c'est parti**

Le lycée Ernest-Couteaux propose deux sections football, l'une masculine, l'autre féminine. En lien avec l'Éducation nationale, la Ville, la fédération française de football, le club du SAFC (pour le football masculin) et le VAFC (pour le féminin), elles s'intègrent dans le cursus scolaire à travers une organisation du temps spécifique et adaptée. Elles ont pour ambition de favoriser la pratique d'un sport de haut niveau et l'épanouissement des lycéens.

Les tests de détection auront lieu le jeudi 4 mai pour les garçons, le jeudi 11 mai pour les filles, de 9:00 à 17:00 au complexe Notre-Dame-D'Amour

▶ Plus d'informations sur le site internet du lycée : ernest-couteaux-saint-amand-les-eaux.enthdf.fr

RÉSULTATS ET ANNONCES**MER. 8 ET SAM 11 FÉV.**

Championnat nationale 1 féminin **Handball** SAH PH ▶ Fleury Loiret **22-30**

Championnat nationale 2 féminin **Basketball** SAHB ▶ Dieppe **45-55**



SAM. 18 FÉV.

20:30 Brest **Handball** Brest ▶ SAHB.
Championnat LBE pro féminin

DIM. 19 FÉV.

14:00 Chambray **Handball** Chambray ▶ SAH PH.
Championnat Nationale 1 féminin.

15:30 Roche **Basketball** Roche Vendée ▶ SAHB.
Championnat LFB Féminin.

Retrouvez tous les résultats et les annonces sur  



À vos dictées !

Vous les avez aimées, redoutées ou détestées à l'école primaire ? Vous allez adorer celles composées par le Lions Club de Saint-Amand. La Composit-Lions du samedi revient, pour une 11^e édition, le samedi 25 mars à 14:30 à l'espace Jean-Ferrat. La compétition amandinoise sera volontairement d'un niveau plus modeste que celle de l'impitoyable Bernard Pivot,

mais chacun aura matière à s'amuser que ce soit en catégorie juniors (pour les moins de 16 ans), adultes ou experts.

Le nombre de places est, toutefois, limité. Seuls les 100 premières demandes pourront être retenues.

- ▶ Inscription uniquement sur lions-stamand.fr, onglet « nos actions » puis « Composit-Lions du samedi » jusqu'au 18 mars. 5 euros par personne, gratuit pour les moins de 16 ans.

Théâtre

« Toutes causes confondues »

Automne 1971, Marie-Claire est violée par un garçon de son lycée. Elle a 16 ans et ne va pas tarder à se rendre compte qu'elle est enceinte. Elle ne voudra pas garder l'enfant. Elle demande de l'aide à sa mère, employée de métro, qui élève seule ses trois filles. L'avortement est interdit en 1972, elles se tournent vers des faiseuses d'anges. Quelques semaines plus tard, le violeur de la jeune fille, soupçonné d'avoir participé à un vol de voitures, est arrêté.



Il dénonce Marie-Claire et sa mère dans l'espoir que les policiers le laissent tranquille. La mère, la fille, les faiseuses d'anges sont mises en examen. Gisèle Halimi les défend. L'avocate, aidée de Simone de Beauvoir, fait de cette affaire le procès politique de l'avortement. Leur combat aboutira en 1975 lors de l'adoption de la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse.

Sur la scène du Théâtre des Sources, deux lycéennes de 2023 observent la reconstitution exacte de ce procès important dans les luttes féministes. Cinquante ans séparent ces deux générations de femmes. Elles parlent au-delà de l'avortement, des inégalités sociales, de la lutte des classes, de violences conjugales, du consentement, du conditionnement de genre, du rapport au corps, de l'aliénation, de l'émancipation. Ce spectacle, proposé dans le cadre du Printemps des femmes, s'adresse aux plus de 14 ans.

- ▶ 20:30 le vendredi 3 mars - Théâtre des Sources. Tarif plein : 10 euros, réduit : 5 euros, gratuit pour les moins de 11 ans. Réservation en ligne : billetterie-theatre-des-sources.maplace.fr ou par mail : billetterie@saint-amand-les-eaux.fr

Les rendez-vous de la Petite Enfance

Ateliers gratuits. Renseignements au 03 27 32 39 02
petite.enfance@saint-amand-les-eaux.fr

MER. 15 MARS

Atelier Montessori

- ▶ 9:30 à 11:00.
- De 0 à 36 mois

MER. 12 AVRIL

Sortie en forêt

- ▶ 9:30 à 11:00.
- De 18 à 36 mois

Cin'Amand 03 27 40 96 69 - www.cinamand.fr

JUSQU'AU 21 FÉV.

Alibi.com 2 - Astérix et Obélix, l'empire du milieu - Knock at the cabin - Le pire voisin au monde - Vaincre ou mourir - Mayday - Babylon - L'empire du démon - Tirailleurs - Les Banshees d'Inisherin - Avatar : la voie de l'eau - Le chat potté 2 : la dernière quête.

JUSQU'AU 1^{er} MARS

Expo photos de la catastrophe du faubourg-de-tournai

- ▶ Espace Raymond-Bédé, 101 rue du F. de Tournai. Entrée libre et gratuite

JUSQU'AU 26 FÉV.

Vacances au Dragon d'Eau

Des stages de leçons le matin pour l'apprentissage de la natation. Une découverte de l'Aqua Renf'O, et un AquaFitness Spécial Carnaval. Journée spéciale St-Valentin le 14 février. Baptême de plongée le 15 février. Structures gonflables et ventrigriliss

- ▶ Tout le programme dragondeau.fr

VEN. 17 FÉV.

Séances de lecture



Vendredi Histoires

- ▶ À 17:00 (3/6 ans) et à 17:30 (6/11 ans). Gratuit sur réservation au 03 27 22 49 80

SAM. 18 FÉV.

Participez aux plantations de vergers partagés



- ▶ Rendez-vous à 9:30 - Salle associative du Moulin-Blanc, rue Jules-Imbault. Inscription au 03 27 22 49 46

LOISIR CULTUREL

Visite guidée de l'église Saint-Martin par les Amis de l'église St Martin

- ▶ De 10:00 à 12:00. Tous les vendredis, visite de l'édifice libre. Visite gratuite

DIM. 19 FÉV.

Collecte de sang

- ▶ 8:30-13:00 - Espace R. Bédé

En bref...

Sécurité

Un appel à notre vigilance

Plusieurs vols par ruse ont été commis récemment dans l'arrondissement du Valenciennois. Sous prétexte d'une prestation de service, des individus essaient d'entrer dans les domiciles où ils détournent l'attention pour dérober de l'argent.

Les policiers appellent à la prudence et rappellent ces consignes : ne faire entrer personne, demander une carte professionnelle, refermer la porte derrière vous même pour quelques secondes, vérifier si des ventes sont prévues, aviser les services de police et, en cas d'urgence, composer le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.

Environnement

Saint-Valentin amandinoise pour nos faucons pèlerins

Cet hiver, nos petits habitants volants s'étaient fait discrets mais ils étaient toujours là, nichés sur notre Tour abbatiale. Soyez attentifs la prochaine fois que vous passerez dans ses jardins : vous aurez de bonnes chances de les entendre ou de voir le mâle effectuer toutes sortes de figures aériennes pour impressionner la femelle. Si sa parade amoureuse fonctionne, des oeufs devraient apparaître dans leur nid d'ici la fin du mois, voire en mars.



« Les faucons adorent notre ville, parce que nous avons la Tour. Elle leur permet de voir arriver leurs proies de loin », pointe Vincent Gavériaux, guide passionné du groupe ornithologique et naturaliste (GON) du Nord. « Et normalement, les faucons sont fidèles à leur lieu de vie. » Le premier couple à s'être installés chez nous était belge et bagué. Depuis, ce sont des duos non bagués et donc plus difficiles à identifier. « Ce sont très certainement des Hollandais ou des Belges. »

Après avoir craint dans les années 70 que cette espèce ne disparaisse à cause des pesticides qui fragilisaient leurs oeufs, elle se redéploie actuellement. « Nous comptons 40 couples dans le Nord-Pas-de-Calais. » Dont le nôtre.

▶ Vous pouvez suivre en direct le quotidien des faucons sur notre Tour sur le site internet de la ville, saint-amand-les-eaux.fr, onglet Visionner

À savoir

► Cérémonie des noces de mariage 2023

Cette année, la traditionnelle cérémonie des Noces de mariage se déroulera en 2 temps.

Le dimanche 23 avril 2023 pour les couples ayant fêté leur 50 ans, 60 ans, 65 ans, 70 ans de mariage (et plus) en 2022.

Le dimanche 8 octobre 2023 pour les couples qui vont fêter leur 50 ans, 60 ans, 65 ans, 70 ans de mariage (et plus) en 2023.

Pour valider leur inscription, les couples doivent se présenter en mairie, munis de leur livret de famille.

▶ Renseignements au service à la population : 03 27 22 48 02



► TRUCS & ASTUCES SANTÉ - BIEN ÊTRE

Piles, cartouches d'encre, bouchons en plastique... : pourquoi leur recyclage est important ? Le recyclage permet, avant tout, d'économiser des ressources naturelles. Au lieu d'extraire de nouvelles ressources du sol ou du sous-sol, on utilise de la matière existante pour produire de nouveaux objets et des emballages. Les collectes peuvent être également sources de dons pour des associations

solidaires comme le Téléthon. Recycler, c'est aider !

▶ Voici quelques points de collecte près de chez vous ! Déposez vos piles usagées au Square Habitat rue Thiers, vos cartouches d'encre à la pharmacie Thermale place du 11-Novembre et vos bouchons en plastique, canettes et capsules métalliques à la salle Maurice-Hugot.

► **MARCHÉ DE PRODUCTEURS**
L'association des Amis de l'école Georges-Wallers

organise un marché des producteurs locaux : dimanche 5 mars

▶ De 9:00 à 13:30 - Place du Mont des Bruyères

► **COMPOSTER, C'EST FACILE !**
Quoi de mieux que de retourner à la terre ce qui vient de la terre ? Composter ses déchets verts ou de cuisine réduit nos déchets de 100kg/an/habitants tout en produisant un terreau naturel pour fertiliser vos potagers ou vos plantes vertes. Commandez votre

composteur auprès du SIAVED. Plusieurs modèles vous sont proposés selon la taille de votre jardin et des conseils vous seront délivrés.

▶ Commande et renseignements au 0 800 775 537 (numéro gratuit) ou par mail : prevention@siaved.fr Pour l'achat d'un composteur, un bio-seau sera offert pour transporter vos déchets alimentaires.

► COLLECTE DÉCHETS

- ▶ **MER. 1^{er} MARS** (déchets ménagers)
- ▶ **MER. 22 FÉV.** (+ sacs jaunes/verre)

► DÉCHÈTERIE

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h. Le dimanche de 9h à 12h. Fermeture le jeudi et les jours fériés.

► NUMÉROS UTILES

- ▶ Médecin de garde 03 20 33 20 33
- ▶ Smir 03 27 22 49 00
- ▶ Mairie 03 27 22 48 00
- ▶ CCAS 03 27 09 08 40

Restez en contact :

Recevez gratuitement notre LVAnews



Décès RENONCOURT DELCROIX Marie-Madeleine (96 ans). BEAUJEAN Claude (80 ans). COVIN DRAUX Yvette (84 ans).

Menu LUN 20 FÉV. Macédoine mayonnaise, chili con carne de bœuf bio, riz bio pilaf, chanteneige bio, banane bio

MAR. 21 FÉV. Crème d'endives, gratin de pommes de terre au reblochon, fromage blanc, pomme bicolore.

MER. 22 FÉV. Friand au fromage, nuggets poisson sauce tartare, pomme à l'anglaise, salade verte, brie, poire.

JEU. 23 FÉV. Salade concombres pois chiches, couscous boulettes d'agneau merguez, légumes couscous, semoule bio, mimolette, ananas frais.

VEN. 24 FÉV. Salade jurassienne, sauté de dinde sauce ratatouille, coquillettes bio, yaourt bio, profiteroles au caramel.